

## PROGRAMME DE FORMATION CACES® R482

**OBJECTIFS :** prévenir les risques liés à la conduite d'engins. conformément à la recommandation CNAM-TS R 482 M.

Remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail).

**PRE-REQUIS :** Être âgé de 18 ans minimum  
Maîtriser le français oral

**DUREE :** Variable selon le niveau initial des participants et le nombre de catégories visées.

**VALIDITE :** 10 ans.



### PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre, ..).
2. Connaître la technologie des engins utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types d'engins, leurs caractéristiques et leurs capacités.
4. Connaître et comprendre les règles de circulations applicables aux engins de chantier (signalisation, marquage, consignes, règles de sécurité) sur chantier ou sur voie publique.
5. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des engins, aussi bien liés au fonctionnement qu'à la conduite de ceux-ci, ainsi qu'aux opérations de levage, de transport ou de chargement qu'ils effectuent.
6. Savoir exploiter les engins et maîtriser les principaux risques (poste de conduite, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations et des gestes de commandement conventionnels, effets des substances psycho-actives et des appareils électroniques sur la conduite).
7. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des engins (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
8. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de l'engin

(documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours, ..).

9. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de l'engin : circulation, transport, chargement/déchargement, stationnement, utilisation en production selon sa destination, stabilité-élingage-adéquation de la charge ; identifier les risques environnants ; vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité ; réaliser la montée/descente de l'engin en sécurité.
  10. Connaître et effectuer les opérations de stationnement de l'engin en fin de poste (équipements compris), effectuer les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.
  11. En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.
  12. Pour les opérations de chargement / déchargement sur porte-engins, connaître et effectuer les vérifications du porte-engin (adéquation, stabilisation, points d'arrimage) et réaliser les opérations de chargement et de déchargement de l'engin.
- Options relatives aux engins de chantier :**  
Conduite au moyen d'une télécommande (pour toutes les catégories)  
Chargement / déchargement sur porte-engins (catégories B à F)  
Chargement / déchargement imposé pour les catégories A et G.  
Possibilité AIPR

#### Modalités de suivi et de validation

**Méthodes mobilisées :** Cours en présentiel avec nos formateurs . QCM de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Alternance d'apport théorique à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz.

Mise en situation pratique, en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

#### Suivi :

Chaque participant signe par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

**Evaluation :** Tests CACES® engins de chantiers (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R482 de la CNAM)

**Validation :** Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R. 482 de la Cnam et organisées en "test CACES", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité CACES ®- recyclage tous les 10 ans. Validation de la catégorie choisie dans son intégralité

Formation éligible au CPF Codes RS7040 /RS7041/ RS7044/ RS7045/ RS7046/ RS7047/RS7048/ RS7049/ RS7023

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE/ Date d'enregistrement : 31/01/2025

**Taux d'obtention :** 99.3%

**Débouchés :** Conducteur d'engin de chantier

## Nos Moyens Matériels et Pédagogiques :

### Notre équipe pédagogique :

Les moniteurs de l'école de conduite CUSSAC FORMATIONS sont titulaires du BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière) ou du Titre Pro ESCR, Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

Examineurs certifiés testeurs CACES® par Bureau Veritas Certification.

**Délai d'accès à la formation** : selon nos plannings, pour débiter votre formation nous avons un délai d'environ 15 jours.

**Accessibilité aux personnes en situation d'handicap** : sous réserve d'étude de dossier.

**Tarifs** : à partir de 520 €.

### Equipements :

- 5 salles de cours équipées PC + DVD, vidéoprojecteurs, schéma mécanique
- 1 aire d'exercice pratique conforme
- Engins de chantier de l'établissement : PELLE CATERPILLAR 305.5 DCR ; CHARGEUR CATERPILLAR 906H ; TEREX HR42; KOMATSU 138US ; CATERPILLAR 428 C ; HYDREMA 912 ; HAULOTTE TELESCOPIQUE 1740 ; ACTM 32000
- Autres engins en location.
- **!** Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, des gants et un casque de chantier.

#### Catégorie A : Engins compacts, limités à la liste exhaustive suivante :

- pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes,
- chargeuses, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes,
- chargeuses-pelleteuses de masse ≤ 6 tonnes,
- moto-basculateurs de masse ≤ 6 tonnes,
- compacteurs de masse ≤ 6 tonnes,
- tracteurs agricoles de puissance ≤ 100 cv (73,6 kW).



#### Catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif

- niveleuses automotrices.



#### Catégorie D : Engins de compactage

- compacteurs, à cylindres, à pneumatiques ou mixtes, de masse > 6 tonnes.
- compacteurs à pieds dameurs de masse > 6 tonnes.



#### Catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel

- pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse > 6 tonnes,
- pelles multifonctions.

#### Catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif

- chargeuses sur pneumatiques de masse > 6 tonnes,
- chargeuses-pelleteuses de masse > 6 tonnes.



#### Catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif

- bouteurs,
- chargeuses à chenilles de masse > 6 tonnes.



#### Catégorie E : Engins de transport

- tombereaux, rigides ou articulés,
- moto-basculateurs de masse > 6 tonnes,
- tracteurs agricoles de puissance > 100 cv (73,6 kW).



#### Catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain

- chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât,
- chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à flèche télescopique.



#### Catégorie G : Conduite des engins hors production

- déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins des engins de chantier des catégories A à F, sans activité de production, pour démonstration ou essais.

REF : CF/PROG.R482 MISE A JOUR LE 01/02/2025.

12 rue du DR LIONNET, 15 100 SAINT-FLOUR – Tél. 04 71 60 15 08  
autocole-cussac@orange.fr

CUSSAC Formations Sarl au capital de 72 000€ RCS AURILLAC 752 353 276 / SIRET 752 353 276 00013  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 83 15 02994 15 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône Alpes  
TVA FR14752353276 - APE 8553Z

Agrément Préfectoral E 22 015 00030 Saint-Flour - E 22 015 00020 Massiac-E 22 015 00040 Murat – E 24 043 00010 Cohade